PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

2023-09-05

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL, 5 septembre 2023 à 19 h, salle du conseil, 4765 chemin de Capelton

MEMBRES PRÉSENTS : le maire M. Vincent Fontaine, les conseillères Mmes Sylvie Cassar, Danielle Côté et Maryse Gaudreau et les conseillers MM. Jacques Bogenez, Patrick Clowery et Jacques Lambert

M. Paul Conway, adjoint à la direction, est aussi présent et agit comme greffier-trésorier de la présente séance du conseil, au sens de l'article 201 du Code municipal.

MEMBRES ABSENTS :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 1er août 2023
4. Période de questions
5. TECQ – renouvellement
6. Pavage d'une partie du chemin Sherbrooke
7. Sels de déglaçage pour chemins d'hiver
8. Sable pour chemins d'hiver
9. Demande de prolongation du Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA)
10. Adoption des comptes à payer
11. Correspondance
12. Divers
13. Deuxième période de questions
14. Clôture de la séance

23-09-05.01 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire constate le quorum à 19 h et déclare la séance ouverte.

23-09-05.02 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-09-05.03 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1er AOÛT 2023**

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du conseil du 1er août 2023 comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-09-05.04 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

23-09-05.05 **TECQ – RENOUVELLEMENT 2024 à 2028**

ATTENDU QUE les gouvernements du Québec et du Canada mènent présentement des négociations pour le renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2024 – 2028;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 24 août 2023 aux gouvernements du Québec et du Canada de conclure une entente rapide pour assurer la reconduction de cet important programme;

ATTENDU QUE ce programme est essentiel à la réalisation de projets importants dans les communautés du Québec;

ATTENDU QUE malgré les sommes importantes consenties à ce programme, elles demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins et qu'elles doivent être majorées en raison de l'augmentation des coûts de réalisation des projets;

ATTENDU QUE la Fédération canadienne des municipalités a demandé au gouvernement fédéral de doubler ses investissements dans ce programme et de prévoir une indexation de 3,5% par année;

ATTENDU QUE la FQM et ses membres demandent depuis plusieurs années que le programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) permette le financement et la réalisation de projets planifiés et décidés par les municipalités du Québec, en ce sens que les projets de bâtiments municipaux (garages, hôtels de ville, casernes de pompiers, etc.) et les travaux sur les ouvrages de rétention (barrages, digues, etc.) soient admissibles à ce programme;

ATTENDU l'importance d'adapter les programmes aux défis posés par les changements climatiques et de permettre aux municipalités de financer la réalisation d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences de ces changements tels que l'aménagement de ceintures coupe-feu pour protéger les communautés forestières;

ATTENDU QUE la reddition de compte lors de la réalisation de projets est lourde pour les municipalités;

ATTENDU QUE les négociations doivent aboutir impérativement au début de l'automne 2023 pour assurer sa mise en œuvre le 1er janvier 2024 et pour permettre aux municipalités de prévoir les investissements dans leur budget;

ATTENDU QUE les sommes consenties à ce programme doivent être exemptes de toute nouvelle obligation ou condition pour assurer sa réussite;

IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU
ET RÉSOLU

QUE la municipalité du Canton de Hatley demande aux gouvernements du Québec et du Canada

- De conclure dès le début de l'automne une nouvelle entente fédérale-provinciale pour le renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2028;
- D'augmenter les sommes disponibles aux municipalités du Québec et de prévoir une hausse annuelle de l'enveloppe pour la durée de l'entente afin de couvrir l'augmentation des coûts;
- De n'ajouter aucune reddition de compte, obligation ou condition additionnelle aux municipalités dans l'application du programme;
- De permettre le financement de projets de bâtiments municipaux, des ouvrages de rétention et des quais propriétés de municipalités dans les travaux admissibles;
- De rendre admissibles les projets de prévention, d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

DE TRANSMETTRE copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports et lieutenant du Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, aux députés Gilles Bélanger et Marie-Claude

Bibeau , à la Fédération québécoise des municipalités et à la Fédération canadienne des municipalités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-09-05.06 **PAVAGE D'UNE PARTIE DU CHEMIN SHERBROOKE**

ATTENDU la nécessité de corriger la surface de la chaussée d'une partie du chemin Sherbrooke;

ATTENDU l'opportunité de réaliser ce resurfaçage de la chaussée à l'aide d'enrobé tiède flexible haute performance, à tire de projet pilote;

IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE CÔTÉ
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER l'offre d'Eurovia à 100 668,75 $ avant taxes pour le pavage d'une partie du chemin Sherbrooke avec un enrobé tiède flexible (Flextech), sur une distance de 500 mètres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-09-05.07 **SELS DE DÉGLAÇAGE POUR CHEMINS D'HIVER**

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé par invitation des soumissions pour la fourniture de sel de déglaçage en vrac en vue de l'entretien des chemins d'hiver 2023-2024;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les soumissions suivantes :

Prix à la tonne livrée :

Sel Frigon	108,70 $
Sel Warwick	119,00 $
Compass minerals	119,58 $

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAMBERT
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la soumission de Sel Frigon à 108,90 $ $ la tonne livrée pour une quantité estimée de 850 tonnes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-09-05.08 **SABLE POUR CHEMINS D'HIVER**

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé par invitation des soumissions à deux entreprises pour la fourniture de sable en vue de l'entretien des chemins d'hiver 2023-2024;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la soumission suivante :

Prix à la tonne sans livraison incluse (sable AB-10 mélangé avec 5% de sel, le sel étant fourni par la Municipalité) :

Gravière Bouchard	5,80 $

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAMBERT
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la soumission de Gravière Bouchard à 5,80 $ / tonne pour une quantité estimée de 3000 tonnes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-09-05.09 **DEMANDE DE PROLONGATION DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (PRIMADA)**

ATTENDU QUE le projet d'aménagement d'une aire de détente et de loisirs, incluant l'installation d'un pavillon multifonctionnel, est admissible à une aide financière de 100 000 $ dans le cadre du Programme d'infrastructures municipalité amie des aînés (PRIMADA), soit 125 000 $ de coût maximal admissible avec un taux d'aide de 80%**;**

ATTENDU le protocole d'entente dossier 2021488, signé en avril 2023, entre la Municipalité et la ministre des Affaires municipales;

ATTENDU la résolution 23-06-06.23, octroyant le mandat de réalisation du pavillon multifonctionnel;

ATTENDU les délais d'obtention de divers services permettant la réalisation du projet, comme le sceau de l'ingénieur obtenu le 8 août 2023 ainsi que les délais prévisibles de livraison des matériaux;

ATTENDU QUE la fin des travaux pourrait dépasser la date limite du 1er novembre 2023 mentionné au protocole d'entente dossier 2021488;

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY
ET RÉSOLU

DE CONFIRMER le mandat de réalisation du pavillon multifonctionnel donné par la résolution 23-06-06.23;

DE DEMANDER au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de prolonger le délai accordé à la Municipalité pour la fin des travaux relatifs à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures municipalité amie des aînés (PRIMADA), dossier 2021488.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-09-05.10 **ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

La liste des chèques est remise à tous les membres du conseil municipal

Salaires	
202300360 à 202300434	66 416.84 $
Chèques fournisseurs	
202300689à 202300798	304 329.72 $

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement de ces comptes le 6 septembre 2023.

M. Jacques Lambert demande le vote. Il vote contre. Les autres membres du conseil votent en faveur.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

23-09-05.11 **CORRESPONDANCE**

Association pour la santé publique du Québec
La Table québécoise sur la saine alimentation du ministère de la Santé et des Services sociaux, en collaboration avec l'Association pour la santé publique du Québec et ÉquiLibre, a lancé une toute nouvelle boîte à outils visant à prévenir la grossophobie et promouvoir une image corporelle positive.

SPA de l'Estrie
Retard dans le recensement des animaux qui débutera cette semaine.

Ministère de la Sécurité publique
La première journée d'action provinciale et pancanadienne pour vérifier vos avertisseurs de fumée aura lieu le jeudi 28 septembre 2023.

MAMH
La Semaine de la municipalité, qui se tiendra du 10 au 16 septembre prochains, célèbre son 35e anniversaire! Cet événement, organisé annuellement par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, permet à l'ensemble des municipalités du Québec de promouvoir la démocratie et l'organisation municipales.

23-09-05.12 **DIVERS**

23-09-05.13 **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

23-09-05.14 **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, Danielle Côté propose la clôture de la séance à 19 h 25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, Vincent Fontaine, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Vincent Fontaine Maire	Paul Conway Adjoint à la direction